

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé tenue à l'hôtel de ville, au 374, route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 10 avril 2018, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Sont présents :	M.	Roberto Blondin, maire
	MME	Nadine Lelièvre, conseillère
	MM.	Patrick Lebreux, conseiller
		Jacques Desbois, conseiller
		Roland Vallée, conseiller
		Jeannot Couture, conseiller
		Jacques Roussy, conseiller

Les membres présents forment quorum, sous la présidence de monsieur Roberto Blondin, maire

Sont également présents :
Luc Lambert, directeur général
René Desbois, inspecteur

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 : 30 heures, constate le quorum et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

2018-04-059

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la session
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal du 13 mars 2018
- 4- Correspondance
- 5- Liste du journal des déboursés et rapport des salaires nets
- 6- Liste des comptes fournisseurs
- 7- Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur 2017 de la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé
- 8- Adoption du règlement 2018-326 sur la gestion contractuelle
- 9- Soumissions pour le pavage de routes municipales
- 10- RRRL – Volet redressement plans & devis
- 11- Comité famille – Autorisation d'une marche dans les rues municipales
- 12- Centre d'action bénévole Gascons-Percé Inc. – Programme PAIR Plus
- 13- École secondaire du Littoral – Bal des finissants (es)
- 14- La grande course de Chandler Desjardins
- 15- Nomination d'un représentant pour siéger sur le comité de la Politique de développement et de l'optimisation du sport et de l'activité physique de plein air
- 16- Autres sujets : Subvention couches lavables
Adhésion 2018 – Unité régionale loisir et sport GÎM
Demande de prêt échantillonneur d'eaux usées
- 17- Période de questions
- 18- Clôture de la session

Il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte l'ordre du jour et garde le point «autres sujets» ouvert.

2018-04-060

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 MARS 2018

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte le procès-verbal du 13 mars 2018 tel que rédigé.

2018-04-061

CORRESPONDANCE

Le maire informe les membres du conseil municipal de la correspondance reçue au mois de mars 2018.

2018-04-062

Liste des comptes fournisseurs, du journal des déboursés et du rapport des salaires nets

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des dépenses effectuées par un fonctionnaire dans le cadre d'une délégation de compétences (Règlement 2007-254) et qui apparaissent dans la liste des comptes fournisseurs du mois de mars 2018 en y ajoutant les dépenses suivantes : MRC du Rocher Percé 7 273.43 \$ Raymond Chabot Grant Thornton 11 698.70 \$ et Combeq 431.16 \$.

QUE le conseil municipal prend acte du journal des déboursés et du rapport des salaires nets du mois de mars 2018.

2018-04-063

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR 2017 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THERÈSE-DE-GASPÉ

Le directeur général dépose et commente le rapport financier de la Municipalité et le rapport de Raymond Chabot Grant Thornton, vérificateur pour l'année 2017.

Le secrétaire-trésorier fait un résumé du règlement numéro 2018-326

2018-04-064

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2018-326 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte le règlement numéro 2018-326 sur la gestion contractuelle.

2018-04-065

SOUSSIONS POUR LE PAVAGE DE ROUTES MUNICIPALES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé des soumissions pour le pavage de routes municipales ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une soumission d'Eurovia Québec construction Inc.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal accepte la soumission d'Eurovia Québec construction Inc. au montant de 1 055 864.58 \$ pour le pavage des routes municipales. Cette acceptation est conditionnelle à l'approbation du règlement 2018-321 par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

2018-04-066

RRRL – VOLET REDRESSEMENT PLANS & DEVIS

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal accepte la soumission de Tétra Tech au montant de 12 600 \$ plus taxes pour réaliser les plans et devis, les documents d'appel d'offres et l'analyse des soumissions pour les travaux prévus au programme de réhabilitation du réseau routier local (RRRL) – Volet redressement des infrastructures.

2018-04-067

COMITÉ FAMILLE – AUTORISATION D'UNE MARCHÉ DANS LES RUES MUNICIPALES

CONSIDÉRANT QUE le comité famille, conjointement avec l'école Bon Pasteur, organisent une marche en famille ;

POUR CE MOTIF, il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le comité famille et les représentants de l'école Bon Pasteur de Sainte-Thérèse-de-Gaspé à emprunter la rue du Village pour l'activité de la marche en famille qui se tiendra dans la semaine du 14 au 20 mai 2018 si possible.

QUE le conseil municipal avise son assureur La Mutuelle des municipalités que cette activité se déroulera dans les rues municipales.

QUE le conseil municipal donne un montant de 50 \$ qui sera réparti en 5 tirages de 10 \$.

2018-04-068

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE GASCONS-PERCÉ INC. – PROGRAMME PAIR PLUS

Il est proposé par Jacques Desbois et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal accepte de participer au programme P.A.I.R. Plus du centre d'action bénévole Gascons-Percé Inc. au montant de 144.50 \$.

2018-04-069

ÉCOLE SECONDAIRE DU LITTORAL – BAL DES FINISSANTS (ES)

Il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal donne une bourse de 200 \$ à un étudiant (e) de la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé à l'occasion du bal des finissants 2018 de l'école secondaire du Littoral.

2018-04-070

LA GRANDE COURSE DE CHANDLER DESJARDINS

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le passage sur le territoire de la municipalité de l'évènement de lever de fonds la grande course de Chandler Desjardins à la condition d'avoir l'autorisation du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

2018-04-071

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT POUR SIÉGER SUR LE COMITÉ DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET DE L'OPTIMISATION DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DE PLEIN AIR

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal nomme Jacques Desbois pour siéger sur le comité de la Politique de développement et de l'optimisation du sport et de l'activité physique de plein air.

2018-04-072

SUBVENTION COUCHES LAVABLES

CONSIDÉRANT QUE les couches jetables pour bébé représentent le troisième déchet en importance dans les dépotoirs du Québec;

CONSIDÉRANT QU'un seul enfant génère en moyenne une tonne de couches jetables jusqu'à propreté et qu'il en coûte environ 130 \$ la tonne à enfouir;

CONSIDÉRANT QUE près de 250 municipalités du Québec offrent une subvention aux familles pour l'achat de couches lavables;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation des couches lavables représente une économie de 75% des coûts d'achat de couches pour les familles de notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ce programme cadre dans les orientations de la Politique familiale de la Municipalité;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QU'un montant maximum de 120 \$ par enfant soit alloué aux familles désirant se prévaloir du programme pour l'achat exclusif de feuillets, de couches et de surcouches en tissus;

QU'un document attestant la grossesse de la mère ou la naissance d'un enfant de moins de 12 mois, ainsi qu'une preuve de résidence sont nécessaires pour être admissible;

QUE la Municipalité remboursera les achats de couches lavables sur présentation de factures jusqu'à concurrence de 120 \$.

QUE cette mesure soit ajoutée à la Politique familiale de la municipalité.

2018-04-073

ADHÉSION 2018 – UNITÉ RÉGIONALE SPORT ET LOISIR GÎM

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adhère à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et qu'elle engage une somme de 126 \$ représentant le coût de la cotisation annuelle;

QU'elle délègue les personnes suivantes pour la représenter à l'assemblée générale de l'Unité régionale loisir et sport : messieurs Jean-Pierre Hautcoeur et Jean-Marie Cyr.

2018-04-074

DEMANDE DE PRÊT DE L'ÉCHANTILLONNEUR D'EAUX USÉES

CONSIDÉRANT QU'il y a seulement E. Gagnon & Fils Ltée qui demande de lui prêter l'échantillonneur d'eaux usées 4 fois par année;

POUR CE MOTIF, il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal accepte de prêter l'échantillonneur d'eaux usées à E. Gagnon & Fils Ltée à la condition de signer une entente concernant les modalités du prêt de l'échantillonneur.

QUE le directeur général est autorisé à signer ladite entente.

QUE le conseil municipal abroge la résolution numéro 2018-03-047.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance.

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je soussigné, Luc Lambert, directeur général, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants pour payer les dépenses mentionnées au procès-verbal.

Signé _____

2018-04-075

CLÔTURE DE LA SÉANCE

La clôture de la séance est proposée par Nadine Lelièvre à 21 : 00 heures.

Roberto Blondin, maire

Luc Lambert, directeur général
et secrétaire-trésorier

« Je, Roberto Blondin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »